

Découvrez le charme des Hauts de France
avec votre véhicule 4x4

Nouveau

Week End de 3 jours au départ d'Arras

Formule « accompagnée » avec assistance:

- du Samedi 03 au Lundi 05 Avril 2021 (Pâques 2021)
- du Vendredi 13 au Dimanche 15 Août 2021
- du Vendredi 17 au Dimanche 19 Décembre 2021

Formule « liberté » : sur demande

Weekend de 3 jours

Artois Insolite

Parcours sur GPS et Smartphone
traces enrichies avec zones techniques identifiées
Hébergement en Hôtels demi-pension

**Les Voyages « Tout-Terrain »
de Cap Insolite Voyages**



Un parcours Off-Road accessible à toutes et tous !

Un véritable Voyage le temps d'un Week-End !

Vous ne vous sentez pas, ou simplement vous n'avez pas le temps d'organiser votre prochain périple avec votre 4x4... Vous aimeriez éviter de rouler seul, et avez envie de rencontrer d'autres passionnés comme vous... Vous voulez profiter d'un encadrement rassurant, professionnel et convivial...

Voilà ce que Cap Insolite vous propose :

Des parcours mixtes reconnu, vérifié, et surtout accessible à toutes et tous.

Mixte parce que toutes les zones techniques sont identifiées, et donc délestable afin que chacun roule à son rythme.

Vous roulez en suivant nos traces, à votre rythme, et aurez la possibilité à tout moment de pouvoir vous « reposer » en suivant nos parcours « petites routes »... Cette trace vous permettra de rejoindre l'hôtel du soir sans avoir à emprunter de grands axes routiers ou rocares...

Chez nous, on vous parle de Voyages avec des pistes toujours accessibles et stabilisées... et surtout des pistes qui aboutissent, et sur lesquelles vous n'aurez aucune crainte de vous aventurer...

C'est aussi la garantie de découvrir de nombreux endroits exclusifs « autrement », des paysages à couper le souffle, des petits villages plus accueillant les uns que les autres, etc, etc... et de prendre le temps de visiter et découvrir, tout ceci parsemé de zones techniques identifiées et délestables.

Nos parcours, sous forme de traces GPS de différentes couleurs sont à suivre sur une application de navigation gratuite. Les 2 traces sont fournies, afin que vous choisissiez le parcours selon votre préférence, votre forme ou votre humeur...

Votre seule mission : PRENDRE DU PLAISIR !

Nos parcours : La prestation la plus importante, à nos yeux !

Nous prêtons un soin particulier à l'établissement de nos parcours et à la réalisation et la rédaction de nos carnets de route... et privilégierons toujours les routes et pistes, pleines de charmes, et vous permettant de découvrir le pays autrement !

Les parcours Off-Road seront toujours sur pistes stabilisées et autorisées. Les passages techniques sont identifiés sur la trace et une trace de délestage est aussi disponible.

La randonnée est accessible à toutes et tous quelle que soit l'expérience.

Tous nos parcours sont reconnus par nous-même, et les traces que nous vous fournissons viennent de nos enregistrements physiques sur le terrain.



« Accompagné »
ou en
« Liberté »

Formule « accompagné » ou « liberté »

Vous avez en effet le choix, soit de vous inscrire à l'un de nos Road-Trip accompagné selon notre calendrier, soit de former votre propre groupe pour un départ accompagné privatisé à vos dates, soit de choisir notre option « liberté »... A vous de jouer !

Vous trouverez ci-dessous les prestations incluses dans chacune des formules :

Prestations incluses lors d'un Road Trip « accompagné » :

- Accueil au lieu de départ avec la possibilité de laisser garer vos éventuelles véhicules et/ou remorques.
- Repas selon détails dans programme (*hors boissons*).
- Chargement par l'organisation de vos GPS ou Tablette avec les traces et POI du parcours
- Visites incluses dans le programme.
- Véhicule d'encadrement type 4x4, avec transport de vos bagages et tentes en « porte à porte » des camping, faisant aussi office d'assistance sur le parcours (véhicule « balai »).
- Hôtels de qualité contrôlés par nos équipes lors des repérages
- T-Shirt millésimé du Road-Trip

Prestations incluses lors d'un Road Trip « en liberté » :

- L'ensemble des hôtels selon programme, avec les mêmes prestations de repas.
- Carnet de Route avec nos conseils de visites, découvertes et lieux insolites
- Fichier GPS (envoi des fichiers en format .gpx et .kml)
- Assistance téléphonique pour le téléchargement de vos GPS et Tablettes
- Assistance téléphonique 24h/24 et 7j/7 lors de votre Road-Trip

La Formule « accompagné » est commercialisée sous 2 formes :

- Selon notre calendrier, avec transport bagages et assistance
- du Samedi 03 au Lundi 05 Avril 2021 (Pâques 2021)
- du Vendredi 13 au Dimanche 15 Août 2021
- du Vendredi 17 au Dimanche 19 Décembre 2021
- Pour tout groupe constitué, avec transport bagages et « à la carte »
 - à partir de 8 quads/SSV, et au maximum 15 quads/SSV toute l'année.

Un Weekend haut en couleur et découvertes !



Votre voyage « jour par jour »

Jour 1 : Boucle d'Arras à Arras

Accueil* par nos équipes à Arras avec un charmant petit déjeuner*. Chargement* des traces sur vos GPS ou Smartphone, distribution des documents administratifs et rapide Briefing* de présentation du Week-End et de la journée. Possibilité de laisser vos véhicules avec remorque sur parking gratuit (non gardé).

Aujourd'hui, cap Sud-Est vers le Cambrésis, le Vermandois et la Thiérache, puis un retour sur le Douaisis. Un parcours parsemé de magnifique églises typiques, de petits villages accueillants et de forêts profondes. Nuit en hôtel confortable proche d'Arras. Dîner au restaurant. *(env 240 kms)*

Jour 2 : Arras - Le Touquet Paris Plage – Montreuil/Mer

Aujourd'hui, cap Nord-Ouest sur un parcours qui vous fera découvrir des paysages superbes légèrement vallonnés et très boisés, des petits chemins et petites routes très verdoyants. Passage par le site historique de Vimy, les 7 vallées, Fruges pour une fin de journée au Touquet Paris Plage. Photo de groupe avec la Mer du Nord en toile de fond !

Hôtel de charme à Montreuil/Mer avec parking fermé. Dîner au restaurant de l'hôtel. *(env 230 kms)*

Jour 3 : Montreuil/Mer - Arras

Et si on changeait de département ! Aujourd'hui direction la Somme et ses paysages différents. Cap vers les environs d'Abbeville, puis découverte de la ville de Saint Riquier et de sa magnifique abbaye. Une journée avec de magnifiques pistes roulantes et agréables, mais aussi quelques belles forêts à traverser, où des borbiers pourraient bien vous ralentir...

Puis il sera temps de rentrer à Arras, en passant par ses magnifiques places et de clôturer de weekend « haut en couleur » par un pot de l'amitié. *(env 210 kms)*



Votre Weekend Artois Insolite Pour être précis

NOS PRESTATIONS COMPRENNENT :

Accueil dans les environs d'Arras + café d'accueil et briefing général*
Chargement des traces de parcours dans vos GPS et/ou Smartphone*
2 nuits en hôtels confortables, français, en base chambre double ou twin,
2 dîners au restaurant (hors boisson)
Traces .gpx et .kml pour le Map book en jour par jour.
Assistance et encadrement avec 1 véhicule équipé pour assistance légère et
pharmacie de 1^{er} secours* / transport des bagages*.
Compresseur, nécessaire de gonflage et mèches*
Briefing journalier de la journée*
Visites mentionnées « incluses » dans le programme*
1 T-Shirt millésimé, souvenir de votre weekend*

NOS PRESTATIONS NE COMPRENNENT PAS :

les éventuels suppléments divers à l'hôtel (chambre Single, extra, etc...)
les boissons lors des repas chauds
le carburant
les frais personnels divers
l'ensemble des repas hors ceux mentionnés « inclus » au programme.
Les visites dites « libres »
Tout ce qui n'est pas noté dans « nos prestations comprennent »

** Prestations incluses dans la formule accompagnée*

L'ARTOIS INSOLITE en PARALLELE

*Votre conjoint, vos amis ou votre équipe désirent vous suivent en parallèle...
...C'est-à-dire exclusivement par le macadam, en ayant la possibilité de vous
rejoindre au point Pic Nic, aux visites et bien sûr à l'étape du soir, avec les mêmes
prestations... et aussi de participer au briefing et d'avoir accès à notre livre de
route avec toutes les visites conseillées !*

*Ceci est tout à fait possible : selon le nombre de personnes concernées et le type de
véhicule suiveur (voiture, fourgon, remorque, camping-car, etc...), nous vous ferons
parvenir un devis précis.*





Fiche de pré-inscription : voyage « Artois Insolite »

Nom Pilote : Prénom : Taille T-Shirt :
 Nom Passager : Prénom : Taille T-Shirt :
 Adresse :
 Code Postal : Ville : Pays :
 Téléphone Portable : Email :@.....
 Marque Véhicule : Type véhicule :
 Immatriculation : N° Permis Conduire :
 Compagnie et N° Assurance Véhicule :

Je me préinscris sur le voyage en « Formule Accompagné »

- du Samedi 03 au Lundi 05 Avril 2021 (Pâques 2021)
 du Vendredi 13 au Dimanche 15 Août 2021
 du Vendredi 17 au Dimanche 19 Décembre 2021

Formule « Liberté » selon mes dates (sous réserve de disponibilité) :
 soit du/...../..... au/...../.....

Pré-inscription "Artois Insolite" - 3 jours / 2 nuits en demi-pension		Quantité	PRIX UNITAIRE TTC	TOTAL TTC
FORMULE ACCOMPAGNEE	Tarif Formule Accompagnée / inscription pour 1 personne / 1 véhicule 4x4 / 1 chambre (chambre single)		525,00 €uros	
	Tarif Formule Accompagnée / inscription pour 2 personnes / 1 véhicule 4x4 / 1 chambre (chambre double ou twin)		840,00 €uros	
	Tarif Formule Accompagnée / inscription pour 3 personnes / 1 véhicule 4x4 / 1 chambre (chambre triple)		1 180,00 €uros	
FORMULE LIBERTE	Tarif Formule Liberté / inscription pour 1 personne / 1 véhicule 4x4 / 1 chambre (chambre single)		415,00 €uros	
	Tarif Formule Liberté / inscription pour 2 personnes / 1 véhicule 4x4 / 1 chambre (chambre double ou twin)		640,00 €uros	
	Tarif Formule Liberté / inscription pour 3 personnes / 1 véhicule 4x4 / 1 chambre (chambre triple)		930,00 €uros	
T-Shirt supplémentaire Taille (merci de préciser) : (1 T-shirt est inclus par personne inscrite en			15,00 €uros	
Assurance ANNULATION Formule Accompagnée 1 personne			25	
Assurance ANNULATION Formule Accompagnée 2 personnes			40	
Assurance ANNULATION Formule Liberté 1 personne			20	
Assurance ANNULATION Formule Liberté 2 personnes			30	
Si vous refusez l'assurance ANNULATION, merci de signer ici dans la CASE >>>>>>>>				
Déduire votre acompte de 50,00 €uros par personne			- 50,00 €uros	
SOLDE restant à payer, au minimum 30 jours avant la date de départ du Road Trip :				

ACCEPTATION (à compléter et signer)

« Je soussigné(e) : Nom Prénom agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres personnes inscrites sur le présent bulletin de pré-inscription certifie avoir pris connaissance du descriptif du Road-Trip, des conditions générales et particulières de vente de CAP INSOLITE VOYAGES (département de la S.A.R.L. SPORT DISTRIBUTION, 6 Avenue Winston Churchill, 62 223 SAINTE CATHERINE, notamment des conditions d'annulation, des informations spécifiques à l'activité proposée.

Je les accepte toutes sans réserve. Je reconnais également avoir reçu toutes les informations nécessaires à ma prise de décision, aussi bien en ce qui concerne la destination, qu'en ce qui concerne les questions relatives aux formalités administratives et sanitaires et celles afférentes à la sécurité. Je reconnais aussi être conscient des risques inhérents à certaines de vos organisations, notamment ceux dus à l'isolement et à l'éloignement éventuel des centres médicaux. Moi et mes ayants droit, nous nous engageons à ne pas reporter ces risques sur l'agence CAP INSOLITE VOYAGES. De plus, j'ai pris connaissance des informations et formalités concernant les régions traversées. Je les vérifierai quelques jours avant mon départ. Un contrat de vente me sera envoyé dès réception de cette pré-inscription.

Seul ce contrat de vente signé confirmera votre inscription définitive au voyage choisi /// à , le / / 20 SIGNATURE :

Feuille de paiement acompte et solde

Je réserve ma place sur le « Artois Insolite » et verse un acompte de 50€ par personne par chèque, par virement ou par carte bancaire
(merci de cocher la case de votre choix) :

• **Je règle par chèque :**

- Merci d'envoyer par courrier votre chèque d'acompte accompagné de la fiche d'inscription à l'adresse suivante :
- CAP INSOLITE VOYAGES 6, avenue Winston Churchill 62223 Sainte Catherine

• **Je règle par virement bancaire :**

- Merci de faire le virement de votre acompte sur le compte suivant, en indiquant « acompte HFI » et votre nom et prénom
- IBAN : FR76 3000 4014 8700 0100 1712 075

• **Je règle par Carte Bancaire :**

- Merci de remplir les informations de votre carte bancaire ci-dessous* :

• N° de Carte :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

• Date Expiration :

--	--

 /

--	--

• N° CSV :

--	--	--

- J'autorise Cap Insolite Voyages à débiter ma Carte Visa de la somme inscrite :

• Dans la case Acompte :

OUI NON

• Dans la case SOLDE à payer 1 mois avant le départ :

OUI NON**

*Soit : 16 chiffres + date de validité + crypto (3 derniers chiffres figurant au dos de la carte)

**dans ce cas, je paierai le solde par tout autre moyen à ma convenance 1 mois avant le départ.

Signature du Souscripteur (précédé de la mention « bon pour accord »)

•
•
•

Conditions particulières de vente

ARTICLE 1 : Cap-Insolite-Voyages organise un voyage type « Road-Trip » pour 4x4 homologués, immatriculés et assurés. . Ce voyage pourra aussi être ouvert aux autres types de véhicules tout-terrain homologués, tels que les quads, SSV et/ou motos Tout-terrain

ARTICLE 2 : Ce Road-Trip est réservé aux véhicules de type 4x4 homologués. Les véhicules 4x4 type « compétition » et/ou « Extrême » sont interdits sur ce voyage. Tous les véhicules doivent être immatriculés, assurés et en conformité avec le code de la route. Toute modification d'échappement entraînant un niveau sonore non conforme aux règles en vigueur est interdite et entrainera l'impossibilité de prendre le départ du voyage sans une remise en conformité. Les participants doivent respecter sur la route comme sur la piste, le code de la route. Cap Insolite Voyage se dégage de toute responsabilité en cas d'infraction quelles qu'elles soient.

ARTICLE 3 : Ce Road-Trip a pour but de promouvoir la randonnée touristique en véhicules tout terrain dans le respect de l'environnement et des riverains, et de faire découvrir le pays profond avec des visites diverses et contacts des habitants.

ARTICLE 4 : Ce Road-Trip n'est pas une compétition. Aucune préparation spéciale n'est requise, que ce soit au niveau du véhicule, comme physiquement. Aucun classement n'est effectué.

ARTICLE 5 : Les participants doivent être présents aux briefings chaque matin. Ils doivent respecter une vitesse réduite dans les traversées des villages, sur les pistes et chemins ruraux où ils peuvent croiser des troupeaux, des randonneurs, d'autres véhicules et aussi des enfants.

ARTICLE 6 : Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout véhicule qu'ils jugeraient inadaptés, en mauvais état, ou d'une construction douteuse.

ARTICLE 7 : Les bagages pourront être transportés par l'organisation, et ne devront pas dépasser un poids de 15 kgs./personne.

ARTICLE 8 : Les participants auront l'obligation d'avoir avec eux les documents suivants :

- Permis de conduire et papier d'identité
- Carte grise à votre nom ou mandat du propriétaire du véhicule
- Carte verte d'assurance

Les véhicules doivent être en état de marche irréprochable, récemment révisé. Tous soucis mécaniques éventuels ayant pour cause l'arrêt définitif du véhicule se devra d'être géré par l'assistance et l'assurance du propriétaire du véhicule. Cet arrêt prématuré du voyage ne donnera droit à aucun remboursement ou avoir.

ARTICLE 9 : Dans le cas où un participant ne pourrait rejoindre l'étape dans les délais à cause de fatigue ou de panne mécanique, il devra s'arrêter dans le premier village et prévenir l'organisation.

ARTICLE 10 : Dans tous les cas de force majeure ou si les conditions atmosphériques devenaient dangereuses, les organisateurs se réservent le droit de modifier l'itinéraire prévu, voire d'interdire la poursuite de l'étape, sans que le participant puisse prétendre à une indemnisation ou remboursement, il est formellement interdit aux participants de s'engager une seconde fois sur un parcours ou de changer de parcours dans une même journée.

ARTICLE 11 : Les véhicules devront obligatoirement porter les adhésifs officiels du voyage (si existant). Le participant reconnaît céder ses droits à l'image pour toutes photos ou prises de vues réalisées par l'organisation ou ses ayants droits pendant la réalisation de cette randonnée dans le but exclusif de l'utilisation pour la promotion des activités de Cap Insolite Voyages

ARTICLE 12 : Cap-Insolite Voyages est une marque de la société SPORT DISTRIBUTION S.A.R.L, 6 avenue Winston Churchill, 62223 SAINTE CATHERINE, Tél : 03.21.55.07.03.

Mail : contact@cap-insolite.com Internet : www.cap-insolite.com ; Immatriculation Atout France IM 062 09 0011 ; RCP : ALLIANZ
Garantie Financière : A.P.S.

ARTICLE 13 : L'assistance technique présente lors du Road-Trip, fait aussi office de véhicule de fermeture du parcours routier, et de transport des bagages. En cas de panne, il est conseillé de rester, sans gêner la circulation, sur le parcours. Il est aussi impératif d'immédiatement prévenir l'organisation par téléphone, et de se localiser.

ARTICLE 14 : Les participants s'engagent à régler toute consommation non comprise dans les « prestations incluses » du voyage, et à ne commettre aucune dégradation quelle qu'elle soit dans les établissements ou installations mises à leur disposition.

ARTICLE 15 : Les organisateurs souscrivent une assurance "responsabilité civile professionnelle" spécifique auprès d'ALLIANZ

ARTICLE 16 : Les organisateurs se réservent le droit d'exclure de la randonnée, les participants dont le comportement nuit à l'organisation, à l'environnement ou serait jugé dangereux pour les autres concurrents, cela est valable aussi en cas de nuisance à l'ambiance générale. Les participants en désaccord avec l'organisation sont libre de quitter le voyage sous leur entière responsabilité, et sans aucun droit à un éventuel dédommagement.

ARTICLE 17 : La transgression d'un seul des articles du présent règlement entraîne l'exclusion immédiate. Les participants qui n'auront pas acquitté leurs droits d'engagement avant le départ, ne pourront prendre part au voyage

ARTICLE 18 : L'organisation est seul juge de ses appréciations et de ses décisions. Aucune réclamation ne sera admise; En cas d'exclusion, les participants ne pourront prétendre au remboursement de leur droit d'engagement ni à aucun frais quel qu'ils soient.

ARTICLE 19 : Prestations et coûts : (voir détails sur la fiche engagement du dossier) Le montant des droits d'engagement doit être soldé 30 jours avant le départ dans son intégralité.

Nous vous conseillons vivement de souscrire l'assurance annulation qui est en option et qui vous garantit du risque de votre annulation. Détail des conditions envoyées suite à votre pré-inscription. L'assurance ne peut être prise en compte qu'après règlement complet de votre inscription. Le départ de ce voyage en formule accompagnée est garantie à partir de 8 véhicules inscrits. Le maximum de véhicules admis sera de 15 par date de départ.

ARTICLE 20 : En cas d'annulation du participant, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants (frais d'annulation) précisés ci-dessous, à titre de dédit en rapport à la date de départ (reprenant les mêmes clauses et conditions des garanties annulation).

- Plus de 60 jours avant le départ : 100€ par personne (frais de dossier non remboursable).
- Plus de 30 jours avant le départ : 30% du montant de l'inscription
- Entre 30 et 21 jours avant le départ : 40 % du montant de l'inscription
- Entre 20 et 15 jours avant le départ : 60 % du montant de l'inscription
- Entre 14 et 5 jours du départ : 80 % du montant de l'inscription
- 4 jours et moins avant le départ : 100% du montant de l'inscription total

ARTICLE 21 : L'organisation ne pourra être tenue responsable des accidents ou incidents qui pourraient survenir au cours du Road-Trip. Il en va de même pour les vols de bagages et matériels demeurant en permanence sous votre responsabilité. Les participants doivent être en règle avec leur assurance (police à jour). Pour ce qui est du parcours du Road-Trip, le participant à la randonnée renonce expressément pour lui-même, ses ayants droits, ses héritiers, ses proches parents, conjoints, enfants et ses assureurs à tous recours contre :

A - L'organisation du voyage (Cap Insolite Voyages) et ses responsables ou ayant- droits,

B - Toutes personnes ou aides bénévoles ou chargés de mission ou ayant à voir avec l'organisation

C - Les assureurs des personnes ou organisations visées dans les points A et B ci avant pour tous dommages qu'il subirait au cours de l'utilisation du parcours et des terrains ou circuits prévus dans ce parcours, cet article est valable pour tous dommages matériels ou corporels mêmes graves.

Le présent abandon de recours concernant également ses ayants droits ou héritiers, ascendants, assureurs. Nos Road-Trip sont des balades de découvertes avant tout, et sans esprit de compétition. Chaque participant se reconnaît, du fait du caractère individuel, seul responsable de son pilotage et de la conduite de son véhicule ou du véhicule qui lui est confié. A ce titre il se reconnaît aussi responsable de ses passagers.

ARTICLE 22 : L'engagement et la participation à cette randonnée implique l'acceptation du présent règlement, sans aucune réserve. En cas de litige, seul le tribunal de commerce d'Arras est reconnu compétent.

Signature du Souscripteur (précédé de la mention « le et approuvé »

À _____, le ____/____/20____ :

- .
- .
- .
- .
- .

À renvoyer signé et approuvé avec votre fiche de pré-inscription et feuille de paiement